



Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
n° 2009-3363 du - 2 JUL. 2009

Pour le Préfet,
et par délégation,
Le Chef de Bureau

Joëlle PICHON

Dept69_69065_TabClassSono_2009_V2

Classement sonore des voies

Département du Rhône

Corcelles-en-Beaujolais

Commune où est situé le tronçon impactant la commune	Nom du tronçon	Statut de la voie	N° de la voie	Début	Fin	Tissu	Catégorie	Largeur (m) *	Niveau sonore au point de référence (en dB(A)) **
Routes									
LANCIE	RD306	RD	306	Limite Département	Limite Corcelles-en-Beaujolais	Tissu ouvert	3	100	D 73
CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS	RD306	RD	306	Limite Lancié	Limite Saint-Jean-d'Ardières	Tissu ouvert	3	100	D 73
SAINT-JEAN-D'ARDIERES	ROUTE DE MACON	RD	306	Limite Corcelles-en-Beaujolaise	Giratoire rue de St Exupéry	Tissu ouvert	3	100	D 73
Voies ferrées									
LANCIE	LIGNE DE PARIS-LYON À MARSEILLE-SA INT-CHARLES	VF	830 000	Limite Département	Limite Corcelles-en-Beaujolais	Tissu ouvert	1	300	N 78
SAINT-JEAN-D'ARDIERES	LIGNE DE PARIS-LYON À MARSEILLE-SA INT-CHARLES	VF	830 000	Limite Corcelles-en-Beaujolaise	Limite Belleville	Tissu ouvert	1	300	N 78
CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS	LIGNE DE PARIS-LYON À MARSEILLE-SA INT-CHARLES	VF	830 000	Limite Lancié	Limite Saint-Jean-d'Ardières	Tissu ouvert	1	300	N 78

* La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à la distance maximale comptée de part et d'autre de l'infrastructure, à partir du bord extérieur de la chaussée (ou du rail) la plus proche.
Pour les voies en projet, la largeur des secteurs affectés par le bruit est à compter de part et d'autre de l'emprise réservée dans les documents d'urbanisme ou de la bande soumise à enquête publique.
** D: en période diurne, N: en période nocturne